



HAL
open science

Présentation : Détachement, adjonction, discontinuité, incidence...

Franck Neveu

► **To cite this version:**

Franck Neveu. Présentation : Détachement, adjonction, discontinuité, incidence.... Les cahiers de praxématique, 2003, Linguistique du détachement, 40, pp.7-19. 10.4000/praxematique.455 . hal-00012537

HAL Id: hal-00012537

<https://hal.science/hal-00012537v1>

Submitted on 24 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Franck NEVEU,

Détachement, adjonction, discontinuité, incidence...

Présentation

Comme c'est le cas pour nombre de notions en usage dans le discours grammatical, la notion de détachement est tout à la fois surexploitée et fort peu lisible. Sans y renoncer pour autant, l'analyse linguistique la tient en effet, et sans doute à juste titre, pour difficilement opératoire.

Une des explications de ce phénomène est probablement à chercher du côté de l'apparente accessibilité notionnelle de ce terme, qui, quoique d'entrée tardive dans la métalangue, s'est installé rapidement dans les habitudes descriptives contemporaines. La conscience épilinguistique, qui s'exerce dans de nombreux faits de catégorisation spontanée, s'exerce à l'évidence pleinement dans le cas du *détachement*, censé identifier une discontinuité dans la linéarité du discours, discontinuité perceptible à l'écrit comme à l'oral, apparemment, sans préalables méthodologiques particuliers. Cet excès d'empirisme et d'intuition est un premier obstacle à la précision des contours de la notion, à quoi il convient d'ajouter, la forte polysémie du vocable, ainsi que la rareté des mises au point théoriques et des travaux d'épistémologie historique sur cette question.

Si l'on adopte sur le détachement une perspective onomasiologique, un premier ordre de problématiques apparaît : quels sens attribuer à la notion de détachement, quels préconstruits théoriques président ou ont présidé à leur constitution, dans quels domaines de l'étude linguistique la

notion est-elle susceptible de manifester le mieux son rendement descriptif et explicatif ?

À border dans un premier temps, et par commodité, l'observation à la métalangue française, on note, parmi les premières définitions systématiques indexées dans les glossaires linguistiques, celles qui s'inscrivent dans une orientation clairement rhétorique. Le terme de *détachement* est ici convoqué pour décrire le cas particulier de l'adjectif à valeur circonstancielle, séparé de son support nominal :

Figure de syntaxe consistant dans l'emploi d'un adjectif ou d'un participe en apposition, mais intentionnellement séparé du nom sujet qu'il qualifie, en sorte qu'il se transforme en modificateur du verbe qu'il avoisine [...]. (Morier 1961 : art. « Détachement »)

Il s'agit en quelque sorte, dans cette perspective, de donner une épaisseur notionnelle au mot *détaché(e)*, fréquemment employé dans les grammaires des années soixante aux chapitres de l'apposition et de l'épithète. Le terme de *détachement*, à propos de certains des emplois de l'adjectif, se substitue ainsi, avantageusement pour les auteurs de cette période, à celui d'*apposition*, trop problématique puisqu'il ne doit servir, du moins dans la doxa grammaticale, qu'à identifier une fonction nominale.

Curieusement, cette approche du détachement est reprise dans le dictionnaire de linguistique de Dubois :

Par le *détachement*, un adjectif est séparé du substantif ou du pronom auquel il se rapporte soit par une simple pause que transcrit la virgule, soit par une forme verbale. Syntaxiquement, l'adjectif détaché ou apposé est issu d'une proposition relative appositive. Le détachement a généralement des raisons stylistiques. (Dubois & alii 1973 : art. « Détachement »)

Figure du discours présumée libre, mais surtout notion vicariante destinée à l'évitement du terme d'*apposition*, le détachement apparaît ici comme une catégorie *ad hoc*, non théorisée, et, eu égard à son degré de généralité, fort mal dimensionnée aux faits qu'elle est censée identifier.

Un travail définitionnel plus approfondi a été réalisé en grammaire française, en particulier par Henri Bonnard dans un long article consacré à la notion (Bonnard 1972 : art. « Détachement »). Prenant appui d'une part sur les développements de la *Logique* de Port-Royal (Arnauld & Nicole, 1662-1683) portant sur les « termes complexes », les « propositions incidentes » et l'« addition par détermination et explication », d'autre part sur les analyses de Secheyne (1926 : 164-166) concernant les « compléments et adverbes de proposition », sur celles de Damourette et Pichon (1930-1950 : tome I, 632, tome III, 395-443) concernant les « compléments ambiants », sur celles de Bally (1932 : § 79-99) concernant la segmentation, ou encore sur la notion de projection des actants développée par Tesnière (1959 : 172-176), Bonnard propose une approche selon laquelle le détachement se définit : (i) formellement, par la séparation graphique ou prosodique d'un segment syntaxique du reste de l'énoncé ; (ii) sémantiquement, par le fait qu'il constitue une annexe de phrase ou de proposition, qu'il est étranger à la prédication principale, et qu'il n'est pas déterminatif. Dans cette perspective, la notion de détachement s'applique : (i) à toutes les formes d'appositions marquées par une disjonction graphique et prosodique ; (ii) aux tours désignés par la notion de segmentation chez Bally, et à la notion de projection des actants chez Tesnière ; (iii) aux circonstants extraposés.

Il s'agit donc d'une notion très large qui sert à subsumer, commodément, tous les phénomènes (ou presque) de syntaxe non liée. Ce qu'observe Norbert Dupont (1985), qui, dans un ouvrage consacré à l'apposition et à la seg-

mentation, définit le détachement comme une notion exclusivement syntactico-prosodique :

[...] la notion de détachement est un point de vue phonétique sur la phrase, ou, plus précisément, un fait de syntaxe appréhendé au niveau du signifiant. (Dupont 1985 : 309)

Le détachement ne saurait donc marquer une identité fonctionnelle, dans la mesure où l'on ne peut pas faire correspondre au signifiant de détachement un ensemble homogène d'événements linguistiques :

On aperçoit donc, non pas une fonction de « détachement », mais une fonction « segmentation » qui ressortit à la solidarité et une fonction « apposition » qui s'apparente à la coordination. Mais la relation de solidarité et celle de coordination caractérisent chacune plusieurs phénomènes syntaxiques. (Dupont 1985 : 322)

Ce flou catégoriel réduit nécessairement l'usage de la notion à une observation de surface des énoncés. Ce qui a pour conséquence directe un champ d'application du détachement extrêmement variable selon les cadres théoriques, champ d'application d'ailleurs parfois restreint à une seule formule syntaxique.

C'est le cas par exemple chez Bernard Fradin (1988), qui passe en revue les principales constructions que le jeu de quatre paramètres (nature de l'élément détaché, intonation, position de l'élément détaché, nature de l'élément de rappel) permet de distinguer. Sont recensés ici les six principaux types suivants : « constructions topicalisées » (*De cette histoire, il se souviendra longtemps*), « constructions détachées sans rappel » (*L'armée, j'ai déjà donné*), « constructions à thème détaché » (*Getty, il est difficile de parler à ses héritiers*), « dislocation gauche » (*Le plateau,*

tu le mets où ?), « dislocation droite » (*Le jardinier l'a appuyée contre le mur, l'échelle*), « dislocation médiane » (*Que Paul lui parle sur ce ton, à Marie, va nous attirer des ennuis*).

C'est également le cas dans les travaux de Bernard Combettes (1998), qui replace les constructions détachées dans un ensemble plus vaste de constituants périphériques, c'est-à-dire de constituants syntaxiquement peu intégrés à la structure phrastique. Le choix est fait ici de limiter la notion aux constructions absolues, et aux segments à tête adjectivale ou participiale, qui manifestent tout à la fois une absence de référentialité et une grande liberté de position (position frontale : *Stupéfaite, elle s'immobilisa* ; position médiane ou intercalée : *Cette décision, trop hâtive, a été mal acceptée* ; position postverbale : *Il est sorti, exaspéré par ces remarques*).

On pourrait encore mentionner les propositions sur les types de phrases formulées récemment par Dominique Willems (2001), qui décrit les « structures détachées » comme des reformulations avec rupture prosodique, prenant tantôt la forme de la « dislocation » (*La mer, c'est beau*), tantôt celle du « détachement » (*La politique, vous connaissez*), détachement qui devient ainsi une sous-catégorie des structures détachées.

Sans qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans le détail de ces différentes perspectives, il est aisé de constater d'une part leur hétérogénéité, d'autre part la nécessité qu'elles révèlent de disposer d'une catégorie générique englobant les diverses configurations de la syntaxe non liée. Le choix du terme de *détachement* n'est toutefois pas indifférent puisqu'il semble traduire une conception dérivationnelle de la notion, selon laquelle la construction dite « détachée » serait formée par dérivation (transformation) d'une structure phrastique marquée par un continuum syntaxique. Comme l'observe justement Bernard Combettes, le terme

de *détachement* présuppose l'antériorité d'une structure liée qui se trouve modifiée, disjointe :

[...] il ne paraît pas possible de partir d'une telle hypothèse, trop forte au demeurant, qui impliquerait une structure de base plus simple, d'où serait dérivée la structure avec construction détachée. Ni au plan théorique, ni au plan psycholinguistique, on ne peut s'appuyer sur cette étiquette de « détachement » pour conclure trop rapidement qu'il y a transformation, dislocation, d'une construction première. (Combettes 1998 : 10)

Les travaux portant sur la question de l'intégration discursive et syntaxique, à l'écrit comme à l'oral, approchent d'ailleurs le problème des segments non liés généralement en termes de juxtaposition de constituants, juxtaposition ordonnée, même à l'écrit, par un mode de cohésion de type dialogique et discursif, et non pas en termes de dislocation d'un continuum syntaxique qui serait régi par un mécanisme d'ordre subordinatif. Voir par exemple Danon-Boileau, Meunier, Morel, Tournadre (1991 : 111) :

En français – même en français écrit – on rencontre de très nombreux cas de juxtaposition de constituants : apostrophe, apposition, incise, autocorrection, rajout. Pour une réflexion dont l'archétype textuel est l'écrit littéraire, cet agencement apparaît comme le produit de la dislocation d'un réseau syntaxique préalable, de sorte que cohésion devient synonyme de subordination. Tel n'est évidemment pas notre point de vue. D'une part, il existe dès l'écrit un mode de cohésion dialogique et discursif qui s'affranchit de la cohérence hypotactique locale. Par ailleurs, à l'oral, il est possible de mettre à jour d'autres formes de cohérence que celle fournies par la syntaxe traditionnelle de l'écrit. Ces formes se marquent pour l'essentiel par des variations mélodi-

ques. Dans le continuum sonore, c'est l'intonation qui permet de définir les ruptures et les reliaisons ; c'est également elle qui définit les hiérarchies.

On précisera en outre que les notions d'addition (explicative) ou d'ajout, d'une part, de détachement, d'autre part, fréquemment associées dans l'analyse, supposent en fait des visées radicalement différentes. Le détachement, *stricto sensu*, suppose une sortie du cadre propositionnel, c'est-à-dire une situation interne donc locale du poste d'observation. L'addition et l'ajout supposent une entrée dans ce cadre, et donc une situation externe et globale du poste d'observation. Si dans les deux cas l'opération peut être tardive, c'est-à-dire seconde relativement à la base prédicative qui permet d'établir la relation, hypothèse d'ailleurs fréquemment mise à mal, il n'empêche que deux pensées syntaxiques et sémantiques semblent ici s'opposer : une pensée de la phrase, et une pensée du discours.

Dans le domaine de la discontinuité syntaxique, il s'en faut donc de beaucoup que les typologies évoquées ici succinctement inventorient de manière exhaustive les différents événements linguistiques concernés. Comme il s'en faut également de beaucoup que le terme de *détachement* soit le seul convoqué pour l'identification de ces segments, et d'ailleurs le plus approprié à la problématique qu'ils soulèvent.

Ainsi, les travaux de Knud Lambrecht (1998) ont-ils fait ressortir par exemple la parenté formelle et fonctionnelle des expressions topiques et des expressions vocatives (rarement prises en compte), décrites ici comme *adjointes*, c'est-à-dire en position externe à la proposition (préphrastiques ou postphrastiques), et donc périphériques à la structure argumentale de l'énoncé.

Mais on pourrait également mentionner les études : de J. Mc Cawley (1982) sur les parenthétiques ; de T. Espinal

(1991) sur la représentation des constituants disjoints ; de Jean-Marie Marandin (1998), qui, renouant avec la tradition grammaticale française issue de Port-Royal, traite dans le cadre de la notion d'incidence, les constituants « hors phrase », c'est-à-dire linéarisés dans la phrase hôte, mais sans en être une partie constitutive, autrement dit sans en saturer aucun poste fonctionnel ; ou encore, plus récemment, l'étude de Thomas Ernst (2001) sur la syntaxe des adverbes adjoints.

Il y a donc à l'évidence une grande diversité d'approches linguistiques du détachement : au sens où se trouvent confrontées dans la problématique soulevée par la notion des perspectives épistémologiques différentes ; au sens où la notion et ses substituts peuvent être mobilisés dans des domaines linguistiques distincts (syntaxe, sémantique, pragmatique) ; et au sens où se trouvent ainsi caractérisés des faits de langue disparates.

Si, dans cet apparent désordre terminologique et méthodologique, on cherche à faire ressortir rapidement quelques-uns des principaux usages de la notion, on notera que le détachement sert à décrire tout à la fois : (i) dans le cadre d'une opposition conceptuelle large s'appliquant au domaine de la linéarité du discours, un phénomène très général de discontinuité syntaxique, qui, selon les approches et les types de segments visés, présuppose ou non une conception dérivationnelle de la formation des constructions ; (ii) certains faits relatifs aux positions syntaxiques (périphérie propositionnelle, extraposition, incidence, etc.) ; (iii) les opérations linguistiques dont ces faits sont censés résulter (prédication seconde, topicalisation, thématisation, rhématisation, référenciation, etc.).

Ce numéro des *Cahiers de praxématique*, consacré à la « Linguistique du détachement »¹, s'est donné pour objectif

¹ Le titre donné à ce numéro ne saurait être légitimement évoqué sans qu'il soit rendu hommage au travail précur-

de proposer un examen détaillé des différentes approches de la notion, et une mise au point sur les principaux événements linguistiques susceptibles d'entrer dans son champ d'application², sans vainement chercher à contourner les divergences théoriques.

Pour établir cet état des lieux, on a ouvert la réflexion à l'étude des données écrites et orales du français, et aux perspectives synchronique et diachronique.

Dans le massif des problèmes à traiter, on a retenu tout particulièrement :

- la question des choix terminologiques et celle de leurs implications méthodologiques ;
- la question du principe structurel présumé commun aux divers types de segments détachés qui justifierait leur réunion dans une même problématique syntaxique ;
- la question de la connexité des segments détachés avec leur environnement linguistique (connexité morphosyntaxique et dépendance réactionnelle du segment avec le reste de la séquence vs connexité sémantico-pragmatique et relation de juxtaposition et d'interdépendance entre les constituants) ;
- la question de la position des segments dans l'énoncé et celle de la nature des opérations linguistiques associées à telle ou telle structure détachée ;

seur de Norbert Dupont, mentionné plus haut (*Linguistique du détachement en français*), réalisé à la fin des années soixante-dix, publié en 1985, et bien trop rarement référencé dans les études françaises portant sur la syntaxe détachée.

² Concernant le versant appositif de la question du détachement, on précisera toutefois qu'il n'a pas semblé nécessaire de revenir en détail sur les principaux aspects de sa problématique. On renvoie donc les lecteurs au numéro 125 de la revue *Langue française*, consacré aux « Nouvelles recherches sur l'apposition », (Neveu 2000).

- la question du détachement comme figure de l'hétérogène (faits de stratification énonciative, ruptures, emboîtements, etc.).

Les deux premiers articles cherchent à atteindre le même type d'objet linguistique (les termes d'adresse), mais en empruntant des voies très différentes : terminologique, épistémologique et syntaxique, d'une part ; morphosyntaxique, pragmatique, diachronique, d'autre part. 1/ Dans la première étude, qui développe une réflexion méthodologique sur la fonction vocative, l'objectif est de mettre en perspective la syntaxe externe des termes d'adresse, rarement traitée, en la replaçant dans la problématique du détachement, telle que l'abordent notamment Bally, Tesnière, Zwicky, Mc Cawley, Levinson, Espinal, Dowty, Marandin et Lambrecht. Sont explorés ici les principaux schèmes d'analyse des vocatifs, et, particulièrement, les questions relatives à la connexité du segment en adresse avec son microcontexte (autonomie syntaxique, hétéronomie pragmatique). 2/ D. Lagorgette s'interroge, quant à elle, sur les critères de délimitation des segments vocatifs détachés en ancien et moyen français, états de langue caractérisés par l'absence de tout métadiscours descriptif comme prescriptif, par la disparition progressive de la flexion casuelle, par l'absence de données orales, et par l'absence de ponctuation dans les manuscrits, qui rend bien sûr inexploitable dans l'analyse le paramètre des frontières graphiques. Après une étude des irrégularités flexionnelles des termes d'adresse en français médiéval, elle passe successivement en revue les critères morphosyntaxiques, lexicaux, énonciatifs et pragmatiques de ces constructions.

Les deux contributions suivantes s'inscrivent également dans une perspective diachronique. 3/ B. Combettes s'interroge sur la réalité que recouvre le terme de *détachement* dans le domaine du changement linguistique, et sur l'origine exacte des constructions visées par la notion, que

semble expliquer un double mouvement de séparation et d'autonomisation progressive du segment « adjoint ». La question se pose de savoir si derrière des faits de linéarisation en apparence semblables, dans un état moderne de la langue, il faut considérer l'existence de schémas phrastiques différents que la réanalyse et l'analogie auraient rendus finalement indistincts. L'examen de quelques types de constructions appositives et topicalisées en moyen français permet de formuler un ensemble d'hypothèses solides sur la formation de certains segments détachés : d'une part, les segments adjectivaux et participiaux, qui passent d'un statut de constituants régis à celui de segments disjoints occupant une position périphérique à la structure phrastique ; d'autre part, et inversement, des groupes, identifiés parmi les faits de topicalisation, originellement indépendants, qui, tout en conservant de leur statut initial une apparente discontinuité syntaxique avec leur environnement, sont l'objet d'une intégration progressive à la structure phrastique. Même si la recherche ici présentée ne porte que sur des types spécifiques de détachements, et ne saurait être étendue sans examen à l'ensemble des faits de syntaxe détachée, l'apport fourni par le paramètre du changement linguistique à la réflexion sur la discontinuité syntaxique y est présenté comme déterminant. 4/ C'est aussi, pour l'essentiel, à partir de données fournies par le français médiéval que S. Prévost élabore sa réflexion sur le détachement. L'étude propose tout d'abord une mise au point méthodologique détaillée sur les notions de topicalisation, thème/thématisation, focus/focalisation, dont le flou conceptuel rend l'opérativité souvent fort incertaine dans l'analyse linguistique. Puis, elle expose la nécessité d'une distinction clairement établie entre les *opérations* (notamment la topicalisation et la focalisation), qui s'inscrivent dans une perspective communicationnelle relevant du niveau pragmatique, et les *moyens* linguistiques qui sont mis en œuvre pour réaliser ces opérations, qui relèvent

quant à eux des niveaux morphologique, syntaxique, lexical et prosodique. Enfin, plus spécifiquement centrée sur quelques types de segments détachés en français moderne, l'étude approfondit l'examen des limites entre topicalisation et détachement, notamment par la description des segments détachés multiples, des segments simples non coïncidés dans le cadre propositionnel, et des adverbiaux détachés en position frontale.

Les deux contributions suivantes ont en commun d'orienter leurs travaux vers la problématique de la thématisation, mais en suivant des parcours très différents, et en faisant porter l'analyse sur des objets linguistiques également différents. 5/ N. Furukawa, à partir de l'observation de segments détachés en position frontale (nominaux, nominaux prépositionnels, adjectivaux), propose tout d'abord un réexamen du critère d'identifiabilité référentielle, qui caractérise le thème « prototypique », critère ici réputé inapte à couvrir le fonctionnement des toutes les séquences susceptibles d'être identifiées comme thématiques. Il développe la thèse de l'existence d'un autre type de thématisation, d'ordre métalinguistique, ou intensionnel, servant à l'expression d'une référence intralinguistique, et impliquant une conception « phrastique » et non pas « discursive » de la notion de thème. 6/ Dans le cadre d'une étude destinée à construire les bases d'une grammaire du *nominativus pendens* en français contemporain, N. Le Querler s'interroge quant à elle sur la nature des opérations linguistiques engagées dans ce type de construction (thématisation vs rhématisation). Après un panorama historique de la notion, elle analyse les différents degrés d'intégration syntaxique du NP, notamment par une comparaison avec les segments détachés instanciés ou précédés d'un introducteur du type *côté, question, niveau, point de vue*, etc. Les deux dernières contributions sont consacrées à une approche du détachement fondée sur l'observation des données fournies par le français parlé. 7/ A. Lacheret et J.

François étudie le détachement topical en position frontale instanciant une ou plusieurs entités référentielles à partir desquelles la proposition adjacente prédique une information présumée pertinente. À partir des grammaires fonctionnelles de Dik et de Lambrecht, l'étude développe un ensemble d'hypothèses présentant le détachement topical non pas comme résultant d'une opération d'extraction d'un « topic » de la clause adjacente, par transformation d'une structure syntaxique préalablement liée, mais au contraire comme résultant d'un ajustement de la clause au topic en question. Les limites de la notion de détachement sont donc ici clairement exposées. Après avoir introduit la notion de constituant thématique extrapropositionnel, définie comme une unité perceptivement saillante, détachée du fil discursif pour répondre à des opérations cognitives élémentaires, l'étude présente les marqueurs intonosyntaxiques qui peuvent être employés pour activer cette saillance, puis propose une méthode de calcul des degrés d'accessibilité cognitive d'un topic. 8/ Pour finir, c'est un tout autre regard que M.-A. Morel porte sur les faits susceptibles d'être associés au phénomène de discontinuité, puisque ce qui fait l'objet de la recherche ici ce n'est pas le fonctionnement des segments détachés dans les énoncés, c'est, dans le dialogue oral, l'incidence des productions sonores de l'« écouteur », étudiée par le biais des propriétés intonatives de ces émissions, et le processus d'ajout et de rattachement de ces éléments au discours du « parleur », ou bien leur rejet. Cette dimension interactionnelle de la réflexion sur la discontinuité et l'intégration permettra de s'affranchir d'une trop prégnante conception linéaire de la linguistique du détachement.

Franck NEVEU
Université de Caen, CRISCO, CNRS (UMR 6170)

Références bibliographiques

- Arnauld A. & Nicole P.
1662-1683, *La Logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1970.
- Bally C.
1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.
- Bonnard H.
1972, article « Détachement », *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- Combettes B.
1998, *Les Constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- Damourette J. & Pichon E.
1930-1950, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- Danon-Boileau & alii
1991, « Intégration discursive et intégration syntaxique », *Langages*, 104, 111-128.
- Dik S.
1989, *The Theory of Functional Grammar, Part 1 : Structure of the Clause*, Dordrecht, Foris.
- 1997, *The Theory of Functional Grammar, Part 2 : Complex and derived constructions*, Berlin, De Gruyter.
- Dowty D.
1997, « Toward a Minimalist Theory of Syntactic Structure », in Hock et Sitjma (eds.), *Discontinuous constituency*, La Haye, Mouton de Gruyter.
- Dubois J. & alii
1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Dupont N.
1985, *Linguistique du détachement en français*, Berne, Peter Lang.
- Ernst T.
2001, *The Syntax of Adjuncts*, Cambridge, CUP.
- Espinal T.
1991, « The representation of disjunct constituents », *Language*, 67-4, 726-762.

- Fradin B. 1988 : « Approche des constructions à détachement - La reprise interne », *Langue française*, 78, 26-56.
- Lambrecht K. 1998, « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues*, 1, 34-45.
- Levinson S.-G. 1983, *Pragmatics*, Cambridge, CUP.
- Marandin J.-M. 1998 : « Grammaire de l'incidence », version HTML, <<http://www.ilf.cnrs.fr/fr/Marandin>>
- Mc Cawley J. D. 1982, « Parentheticals and discontinuous constituent structure », *Linguistic Inquiry*, 13, 91-106.
- Morier H. 1961, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF.
- Neveu F. (éd.), 2000, « Nouvelles recherches sur l'apposition », *Langue française*, 125.
- Sechehaye A. 1926, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion.
- Tesnière L. 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Willems D. 2001, « Linéarité et métalangue : de la phrase type aux types de phrases », in B. Colombat & M. Savèlli, *Métalangage et terminologie linguistique*, Louvain, Peeters.
- Zwicky, A.-M. 1974, « Hey, Whatsyourname ! », in M.-W. La Galy & alii (eds), *Papers from the Tenth Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society, Chicago, Illinois, 787-801.